

ÉCRIRE et LIRE, v.

SCRI(PY)T-, GRAPH- : bases savantes respectivement d'origine latine et grecque servant à former des mots exprimant l'idée d'*écrire*.

LECT- : base savante d'origine latine servant à former des mots exprimant l'idée de *lire*.

Voir aussi l'article LETTRE.

I. La secrétaire écrit à la main sous la dictée de son patron.

Max écrit.

1) Max **ÉCRIT**. Il trace des lettres, composant des mots, pour représenter les sons d'une langue, afin d'être **LU** (du verbe *lire*) par un quelqu'un d'autre. *La secrétaire écrit ce que Marc lui dicte, elle le note par ÉCRIT.*
— La langue écrite, généralement plus soignée, s'oppose à la langue parlée, généralement plus spontanée. - L'écrit d'un examen, ses épreuves écrites, s'opposent à son ORAL, composé d'épreuves orales.

2) Les enfants apprennent à *écrire* ; ils font l'apprentissage de l'**ÉCRITURE** ; ils font, à la main, en guise d'exercices, des lignes ou des pages d'écriture MANUSCRITES. Max écrit sur du papier qui se présente sous forme de feuilles, ou de **CAHIERS** ou de **CARNETS** d'un format plus petit que le cahier, au moyen d'un crayon à bille ou d'un **STYLO**. On peut aussi écrire de la musique avec des notes sur du papier à musique.

3) L'**ORTHOGRAPHE** est l'emploi correct des lettres. *Comment s'écrit le mot /karo/ ? /karo/, comment ça s'écrit ?* : quelles lettres faut-il utiliser, pour écrire /karo/ ? - *Ça s'écrit c, a, deux r, e, a, u.*

4) Une écriture MANUSCRITE peut être plus ou moins **LISIBLE** ou **ILLISIBLE** : facile ou difficile à lire.

— La **GRAPHOLOGIE** est l'étude des écritures individuelles dans le but d'y déceler des indications sur leur caractère.

5) Aujourd'hui on écrit de moins en moins à la main et de plus en plus avec une machine à écrire ou un ordinateur équipé d'un logiciel de traitement de **TEXTE**.

— Un IMPRIMEUR IMPRIME des écrits en un grand nombre d'exemplaires.

II. Alexandre Dumas a écrit de nombreux romans.

Max écrit X (à l'intention de Luc, lecteur).

1) **GR** Les constructions sont les mêmes que pour DIRE :

— Max écrit X, nom abstrait, (à / pour Luc). *Jean écrit un roman / un rapport / une lettre / la vérité.*

— Max écrit (à Luc) que X, phrase à l'indic. ; X est un fait. *Jean écrit à Marc qu'il est en Italie.* - *Le journaliste écrit que le chômage est en baisse.*

— Max écrit à Luc que X, phrase au subj. ou Max écrit à Luc de X inf. ; X est une volonté de Max. *Jean écrit à Marc de venir le rejoindre en Italie* ou *qu'il vienne le rejoindre en Italie.*

— Max écrit à Luc (X, sous-entendu, une LETTRE). *Jean écrit à Marc.*

2) Un **texte** : un ensemble cohérent de phrases traitant d'un certain sujet, tel que l'a écrit Max, son auteur. Un **texte** est **AUTOGRAPHE** (adj.) s'il est écrit de la main même de son auteur. *Les autographes (n.) de Balzac sont conservés à la Bibliothèque nationale.* Mais le **texte** original d'une œuvre peut très bien être une copie, pourvu qu'elle soit exacte. - Le **texte** d'une conférence qui a été prononcée par son auteur est sa version écrite.

— Un **ÉCRIVAIN**, écrit des **textes littéraires** destinés à être publiés sous forme de LIVRE. Il est parfois utile, pour éclairer les faits, de **DÉCRIRE** le cadre et les personnages de l'action, d'en faire une **DESCRIPTION** : de donner des détails matériels permettant aux **LECTEURS** de se représenter les choses comme elles se sont passées.

— *Sylvie fait faire à ses élèves des explications de textes, syn. des commentaires de textes littéraires.* - *Elle lit Shakespeare dans le texte : pas en traduction.* - *Elle le cite TEXTUELLEMENT* : tel que l'auteur l'a écrit.

— Le **texte** d'un devoir est l'**ÉNONCÉ**, écrit par le professeur, de ce que les élèves ont à traiter ; il figure dans leur *cahier de textes*.

3) L'**écriture sainte**, syn. *les (saintes) écritures* : l'ensemble des livres retenus comme canoniques par l'Église : l'Ancien et le Nouveau Testaments, syn. la Bible.

4) Max **RÉDIGE** X, une lettre, un rapport dont il est le **RÉDACTEUR**, ou, s'il est écolier ou collégien, une **RÉDACTION**, syn. une *composition française* : Max donne à ses idées, aux informations dont il dispose, une forme *écrite* adaptée à Luc, son destinataire. Le *rédacteur en chef* d'un journal dirige la *rédaction* de ce journal : l'ensemble des journalistes qui *rédigent* les articles.

5) Max écrit une LETTRE à Luc (voir l'article LETTRE).

— Un **POST-SCRIPTUM** est une petite note ajoutée à la fin d'une lettre, après la signature, et précédée du sigle « **PS** ».

6) Max **INSCRIT** un **texte** court, sur un monument commémoratif : il l'y écrit en lettres gravées pour lui donner une certaine durée et une certaine publicité. *Les noms des soldats tombés au champ d'honneur sont inscrits sur le monument aux morts.* Les **INSCRIPTIONS** commémoratives étaient, jadis, souvent *rédigées* en latin.

— Max inscrit un renseignement, une note sur son **carnet** pour s'en souvenir.

— Max inscrit Luc sur / dans le registre d'une institution : il y écrit ou fait écrire son nom pour lui permettre officiellement certaines activités. *Sylvie inscrit Jeannot à un stage de kayak.* - *Le directeur du stage n'inscrit que les enfants qui ont un brevet de natation.*

— Emploi pr. Max s'inscrit dans une institution : il fait porter son nom sur les registres de cette institution. *Les élèves reçus au baccalauréat s'inscrivent dans une université ; ils y prennent leurs inscriptions.*

— Un **ÉCRITEAU** est un panneau sur lequel on *écrit* certaines informations destinées au public, par ex. « *Maison à vendre* ».

7) Max, *médecin traitant* de Luc, **PRESCRIT** un traitement à Luc ; il lui ordonne des médicaments dont il *inscrit* la liste sur une ORDONNANCE. Luc, pour suivre les **PRESCRIPTIONS** de Max, va acheter ses médicaments chez un pharmacien.

III. Un enfant de six ans doit apprendre à lire.

1) Jeannot apprend à *lire* et sait *lire* n'importe quel X *écrit* avec des lettres si, en suivant des yeux les lettres de cet *écrit*, il est capable de restituer le son correspondant, et de reconstituer dans son esprit le sens des phrases.

— Diverses méthodes sont utilisées pour l'*apprentissage de la LECTURE*.

— Fig. *le B, A BA* d'une science : ses toutes premières notions.

2) Max *sait lire*, il *lit couramment* s'il est capable de *lire* à la vitesse de la parole. Le maître fait *lire à haute voix* un de ses élèves, dans un *livre de lecture*, pendant que les autres *lisent des yeux* le même *texte* : sans le prononcer. Max *lit bien* : quand il *lit* à haute voix, il prononce clairement et il *met le TON*, ses intonations sont justes.

— Max **DÉCHIFFRE** un *texte* peu *lisible* : il le *lit* lentement, signe par signe ; s'il n'y parvient pas, il dit que ce *texte* est *illisible*, syn. **INDÉCHIFFRABLE**. *Les idéogrammes chinois sont difficiles à déchiffrer.*

IV. Jean lit son journal.

1) Max sachant *lire* et *lisant* un journal ou un livre, en est un **lecteur**. *Jean lit son journal en diagonale* : il le PARCOURT : il en *saute* une grande partie en essayant de voir l'essentiel. - *La lecture du journal est vite expédiée*. - *Les lecteurs du journal France-Midi sont environ 100000*.

— Sylvie lit « *À la recherche du temps perdu* ». - Elle **RELIT** son volume préféré, « *Du côté de chez Swann* ».

— *On peut faire différentes lectures de cette œuvre* : en donner plusieurs interprétations différentes.

2) Max *lit X* à Luc : Max *lit à haute voix*, *lit tout haut* un *texte* que Luc ne peut pas *lire* lui-même, par exemple, s'il a une mauvaise vue. *Marie est la lectrice de sa grand-mère, elle lui fait la lecture, le soir, quand elle va la voir*.

— *Le président du tribunal donne lecture de la sentence* : il la *lit* à haute voix, pour tout un public.

3) Max *lit que X*, phrase, ou interrogative indirecte, ou nom abstrait : X est le contenu d'un *texte écrit* ; Max l'apprend en le *lisant*. *Jean a lu dans le journal qu'il y a eu un tremblement de terre en Chine, combien il a fait de victimes ; il a lu des informations terribles*. - *La loi a été adoptée par l'assemblée en première lecture* : les députés *ont pris connaissance* de son contenu et l'ont adoptée tout de suite.

4) Max *lit X*, nom de l'auteur d'un *écrit*. *Sylvie lit beaucoup Proust et Victor Hugo*. - *C'est une grande lectrice de Proust. Ce sont ses lectures préférées*. - *Elle n'a pas besoin d'acheter des livres, elle a de la lecture à la maison !* : elle a assez de choses à lire.

— Max *lit X*, langue étrangère *écrite*. *Max lit l'anglais et même le chinois* : il est capable de *lire* des *textes écrits* en ces deux langues.

— Max *lit* (X sous-entendu). *Sylvie aime lire, elle lit beaucoup ; la lecture est une occupation essentielle pour elle, c'est une grande lectrice*. - Max *lit entre les lignes* : il devine le sens caché d'un *texte*, ce que l'auteur n'a pas osé *écrire* clairement.

V. Madame Flora lit l'avenir dans les lignes de la main.

1) X est exprimé par des signes non *graphiques*, mais ayant une signification objective.

— De la musique. *Le pianiste lit une phrase musicale, des accords compliqués*. - *Le chef d'orchestre lit une partition nouvelle*.

— Un autre système de signes. *L'automobiliste lit sa carte pour ne pas s'égarer*. - *Le physicien lit un graphique*.

2) X est un ensemble de signes interprétables subjectivement. *Jean lit l'inquiétude sur le visage de Sylvie ; il lit dans le cœur de Sylvie comme dans un livre*.

— *Madame Flora, VOYANTE professionnelle, prétend lire l'avenir dans les lignes de la main, dans le marc de café, et dans une boule de cristal*.

3) On appelle **lecteurs** divers appareils servant à copier des *textes* ou des images, ou à reproduire des sons, avec une *tête de lecture* : un *lecteur optique*, un *lecteur de CD*.